

# Présent!

*pour notre culture*



Pour défendre notre culture,  
le Bloc Québécois est et sera

**PRÉSENT!**



Ce dépliant est imprimé sur un papier fait au Québec et certifié Éco-Logo. Ce papier contient 100 % de fibres recyclées post-consommation, en plus d'être blanchi sans chlore et fabriqué sans acide, à partir de biogaz récupérés.

Pour en savoir plus  
[www.blocquebecois.org](http://www.blocquebecois.org)

*« Le Québec ne peut laisser à d'autres le contrôle de la programmation des médias électroniques sur son territoire. (...) le Québec doit avoir pleine juridiction et avoir recours à un seul organisme de réglementation. »*

– Ministère des Communications du Québec, 1991

## Reconnaître la nation québécoise, ça doit aussi vouloir dire donner au Québec tous les leviers afin d'assurer l'épanouissement de sa culture.

La culture québécoise constitue une condition essentielle à l'épanouissement de la nation québécoise. Notre culture, notre cinéma, notre télévision, notre littérature, notre théâtre et toutes les autres manifestations de notre culture sont l'expression concrète de notre identité. Il est donc essentiel de contrôler tous nos leviers en matière culturelle, notamment au chapitre des télécommunications.

### **MALHEUREUSEMENT, LA NATION QUÉBÉCOISE NE CONTRÔLE PAS LES CANAUX DE DIFFUSION DE SA PROPRE CULTURE**

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui régit ce secteur, prend ses décisions en fonction de la réalité canadienne. La promotion de notre identité, par nos produits culturels, entre quotidiennement en conflit avec la volonté fédérale de nous imposer la culture canadienne. Dans les lois fédérales, la culture québécoise, ça n'existe pas.

*« Si les télécommunications sont importantes pour l'identité canadienne, elles prennent un caractère encore plus crucial pour la société québécoise dont les perspectives d'avenir sont plus exigeantes sur ce continent. »*

– Lawrence Cannon, ministre des Communications du Québec, 9 avril 1992

*« L'attribution des ondes ne peut et ne doit pas être l'apanage du gouvernement fédéral. Le Québec ne peut tolérer plus longtemps d'être tenu à l'écart d'un domaine où son intérêt vital est aussi évident. »*

– Daniel Johnson, premier ministre du Québec, 25 février 1968

*Avec cette proposition,  
nous demandons aux  
conservateurs de  
respecter concrètement  
l'un des fondements de la  
nation québécoise,  
sa culture.*

### **CE QUE PROPOSE LE BLOC QUÉBÉCOIS**

Transférer au Québec, par entente administrative, le plein contrôle des instruments de diffusion sur son territoire. Le Québec pourrait ainsi se doter d'un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications (CQRT) qui aurait sa propre réglementation en fonction des préoccupations et des intérêts de la nation québécoise.